

Développer les compétences d'accompagnement des personnes – niveau 1

Un apprentissage à l'accompagnement

PUBLIC

Tout professionnel qui souhaite acquérir une méthode d'accompagnement des personnes (assistante sociale, éducateur, infirmière, etc...)

Toute personne qui souhaite, dans une démarche de réorientation professionnelle, se diriger vers les métiers d'accompagnement

Pré-requis : Avoir suivi le stage « Mobiliser toutes les compétences dans l'action »

OBJECTIFS

S'initier à une méthode d'accompagnement professionnel

Savoir pratiquer des entretiens individuels

Utiliser des techniques favorisant une évolution en autonomie des personnes

Situer la place institutionnelle de la personne qui accompagne : rôle, possibilité et limites

CONTENU

Introduction (1h30) :

Définir le cadre de l'accompagnement professionnel

Distinguer les différents niveaux d'accompagnement et leur degré d'implication

1^{ère} partie (4h30) : Cerner les contours et les limites de la responsabilité de l'aidant

2^{ème} partie (5h) : Comprendre les ingrédients entrant dans la préparation des entretiens

- La préparation méthodique de l'entretien
- L'auto-évaluation

3^{ème} partie (11 h) : Savoir se situer à l'intérieur des différentes étapes d'un entretien

- Les éléments théoriques
- Les repères permettant de cerner ce qui fait problème
- Les grilles d'écoute : intérêts et pièges
- Exercices pratiques

4^{ème} partie (11 h) : Les attitudes fondamentales de l'aidant et la recherche de la juste distance

- L'efficacité de l'écoute

Synthèse, plan d'action et bilan (2h)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Approche méthodique guidée

Apports théoriques

Travaux en groupe (8 à 12 personnes maximum)

Fiches outils, grilles d'observation

Mises en situation

ANIMATEUR

Formateur en relations humaines agréé par PRH (Personnalité et Relations Humaines)

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une **analyse des besoins** est effectuée avant le stage. Un **bilan** est proposé aux stagiaires en fin de stage. Un **suiti** individuel est proposé afin de favoriser la mise en application.

En fin de stage, une **attestation de formation** est remise, comprenant les résultats de l'**évaluation des acquis de la formation**.

ÉVALUATION DES ACQUIS DE FORMATION

L'évaluation des acquis est complétée en fin de formation, à partir de l'observation du stagiaire par le formateur au cours de l'intervention, en fonction du critère ci-dessous :

En cours d'acquisition : degré de 1 à 3 (de manière croissante)

Le stagiaire est apprécié par le formateur, sur les domaines suivants :

1	2	3	Savoir distinguer les différents types d'accompagnement des personnes
1	2	3	Gagner en savoir faire visant l'autonomie de la personne
1	2	3	Etre opérationnel dans chaque étape de l'entretien individuel
1	2	3	Expérimenter une posture adaptée dans l'accompagnement

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Notre règlement intérieur est remis à l'entreprise et au(x) stagiaire(s).

Il appartient à l'entreprise et à chaque stagiaire de s'engager à le respecter.